PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-M-328 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

**CONSIDÉRANT QU**'en vertu des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, les municipalités peuvent prévoir que leurs biens, services ou activités soient financés, en tout ou en partie, au moyen d'un mode de tarification ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (ci-après la « Ville ») d'imposer une tarification pour les biens, services et activités qu'elle fournit ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance du conseil tenue le 17 décembre 2021, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ

ET RÉSOLU ce qui suit :

QUE le règlement numéro 2022-M-328 soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit :

#### ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long ici reproduit.

#### ARTICLE 2 VALIDITÉ

Le conseil adopte ce règlement dans son ensemble. Si une partie, une section, une sous-section, un article, un paragraphe, un alinéa ou un sous-alinéa de ce règlement était ou devait être un jour déclaré nul, toute autre disposition de ce règlement demeure en vigueur.

# ARTICLE 3 CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement, ainsi que ses annexes, s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Ville.

# ARTICLE 4 OBJET DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour objet d'établir une tarification pour le financement et l'utilisation de certains biens, service ou activités fournit par la Ville, pour le bénéfice de certaines activités de la Ville, et ce, à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

# ARTICLE 5 TARIFICATION – IMPOSITION

Les tarifs, droits et prix mentionnés au présent règlement, en regard de chaque bien, service ou activité sont imposés et prélevés de toute personne qui désire utiliser lesdits biens ou services ou bénéficier desdites activités.

Des frais d'administration sont fixés au taux de 15 % lorsque les services municipaux sont rendus au bénéfice d'une tierce partie.

Le taux d'intérêt applicable, lorsqu'il y a non-paiement des frais en vertu du présent règlement, est fixé à 12 % annuellement.

#### ARTICLE 6 SERVICES ADMINISTRATIFS

La tarification pour les différents services qui relèvent des Service administratifs est prévue à **l'Annexe A**, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### ARTICLE 7 SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

La tarification pour les différents services qui relèvent du Service des loisirs et de la culture est prévue à **l'Annexe B.** 

Les conditions d'admissibilité à la carte agathoise sont prévues à **l'Annexe B-1**, jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### ARTICLE 8 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La tarification pour les travaux et/ou les différents services qui relèvent du Service des travaux publics est prévue à **l'Annexe C**, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### ARTICLE 9 COUR MUNICIPALE

La tarification pour les différents services qui relèvent de la Cour municipale est prévue à **l'Annexe D**, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante et au *Règlement sur les cours municipales*.

# ARTICLE 10 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'URBANISME

La tarification pour les différents services qui relèvent du Service du développement économique et de l'urbanisme est prévue à **l'Annexe E**, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante et au *Règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2009-U51* et ses amendements.

# ARTICLE 11 SERVICE JURIDIQUE ET DU GREFFE

La tarification pour les différents services qui relèvent du Service juridique et greffe est prévue à **l'Annexe F**, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

# ARTICLE 12 SERVICE DES COMMUNICATIONS

La tarification pour les différents services qui relèvent de la direction générale, division des communications sont prévus à l'**Annexe G**, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

## ARTICLE 13 SERVICE DU GÉNIE ET DES INFRASTRUCTURES

La tarification pour les différents services qui relèvent du Service du génie et des infrastructures est prévue à **l'Annexe H,** jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### ARTICLE 14 MODALITÉS DE PAIEMENT

À moins d'une disposition expresse contenue dans les annexes, les modalités de paiement applicables sont les suivantes :

Tout paiement doit être versé par :

- Paiement par carte débit :
- Chèque fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;
- Argent comptant (sauf en période d'application de mesures sanitaires préventives).

Le paiement doit être effectué au moment de l'acquisition du bien ou du service.

#### ARTICLE 15 TAXES

Lorsqu'applicable, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) ou toute autre taxe doivent être ajoutés aux tarifs fixés par le présent règlement, selon les taux prescrits à la date de la facturation.

# ARTICLE 16 TARIFICATION NON PRÉVUE

Advenant que la Ville ait à fournir un service ou à exécuter des travaux non prévus au présent règlement, la Ville pourra exiger le paiement du coût réel des travaux ou des services rendus, incluant les coûts des bénéfices marginaux applicables ainsi que 15 % de frais d'administration ainsi que les taxes applicables.

#### ARTICLE 17 RÉVISION DES TARIFS

Les tarifs seront majorés annuellement, et ce, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon l'indice des prix à la consommation (IPC) déterminé par Statistique Canada pour le Québec pour la période de septembre à septembre de l'année précédente, lorsque cet indice est égal ou supérieur à 1,5 %, mais d'au maximum 2,5% annuellement. Cette majoration est applicable sur le tarif de l'année précédente et arrondi au dollar près lorsque le coût est moins de 50 \$ ou aux cinq dollars (5 \$) le plus près lorsque le coût est de 50 \$ et plus.

## ARTICLE 18 RESPECT DES RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET PROCÉDURES

Toute personne qui utilise les biens et services offerts par la Ville doit respecter les modalités, les obligations, conditions établies par la Ville pour en bénéficier. La Ville autorise les directeurs de chaque service à ne plus offrir les biens ou les services à une personne qui ne se conforme pas au présent article jusqu'à ce qu'elle se conforme.

# ARTICLE 19 REMPLACEMENT

Le présent règlement remplace toutes les dispositions des résolutions et des règlements adoptés antérieurement, plus spécifiquement le *Règlement numéro 2020-M-302 sur la tarification des services municipaux* et s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville.

# ARTICLE 20 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre	en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2022.
Frédéric Broué, maire	
Me Stéphanie Allard, greffiè	ere
Avis de motion :	2021-12-17
Projet de règlement :	2021-12-17
Adoption du règlement :	
Entrée en vigueur :	

Conformément à l'article 53 de la <i>Loi sur les cités et vill</i> faite par la greffière au maire aux fins d'approbation.	<i>es</i> , présentation du règlement adopté
J'approuve ce règlement, ce	
Frédéric Broué, maire	

ANNEXE A – SERVICES ADMINISTRATIFS	
Description	Coûts
Dossier en vente pour taxes	
Préparation du dossier des sommes dues et élaboration de tous les documents reliés à la vente	75 \$
Frais suivants:  - Frais du notaire  - Ordonnance de vente  - Frais juridiques  - Frais d'enregistrement  - Frais pour avis publics  - Devoir du greffier  - Jugement de distribution  - Taxes applicables  - Courrier certifié  - Tout autres frais reliés à la vente pour taxes  Préparation du dossier pour un acte de retrait à la suite de la vente pour taxes	Selon les coûts réels  50 \$
Prescription acquisitive	
Attestation de paiement de taxes pour procédure de requête en prescription acquisitive  Autres tarifications	250 \$
Frais pour chèque refusé par l'institution financière	35\$
Copie d'un extrait du rôle d'évaluation	0,49 \$/ unité d'évaluation (sujet à modification par le règlement provincial)
Copie du rapport financier	3,35 \$ (sujet à modification par le règlement provincial)
Copie de documents non spécifiquement prévu	0,41 \$/page (sujet à modification par le règlement provincial)
Frais d'entreposage de biens meubles (lorsque requis)	Coûts réels + 50 \$ de frais de gestion

AN	NEXE B – SERVICE DES	LOISIRS ET DE LA CULT	URE		
	Location de plate	eaux/salles/terrain			
Lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Place Lagny	205 \$/jour	410 \$/jour			
Salle Champlain	170 \$/jour	340 \$/jour			
Salle Le relais	•				
des sables	190 \$/jour	380 \$/jour			
Salle le Bel âge	190 \$/jour	380 \$/jour			
Gymnase simple			49 \$/heure		
Gymnase double			55 \$/heure		
Palestre			49 \$/heure		
Classe			49 \$/heure		
			80 \$/heure		
Terrain de balle			510 \$/fin de		
Pierre-Fournelle			semaine		
			510 \$/saison <sup>Note1</sup>		
Frais de ménage					
– salles					
communautaires		•	50 \$/location		
– Partenaire			50 \$/100011011		
public et					
parapublic <sup>Note2</sup>					
Utilisation de		110	65 \$ <sup>Note3</sup>		
musique			65 \$110165		
	Ar	éna			
Activité / lieu	Résident	Non-résident	Tarif unique		
		5\$	iii		
Patinage	Gratuit	3 \$ (5 ans et moins)			
	0	5\$			
Hockey libre	Gratuit	3 \$ (5 ans et moins)			
Casier – centre		,			
sportif	50 \$/saison	75 \$/saison			
Casier d'équipe –					
format « moyen »		125 \$/saison			
- centre sportif					
Casier d'équipe –					
format « gros » -		200 \$/saison			
centre sportif		200 ψ/3α/30/1			
Glace intérieure –					
50 minutes			165		
Glace intérieure –					
			245 \$/heure		
80 minutes					
Glace intérieure –			330 \$/heure		
110 minutes					
Glace intérieure –			410 \$/heure		
140 minutes			• •		
Glace intérieure –			490 \$/heure		
170 minutes			,		
Glace extérieure			80 \$/heure		
	 D:		··		
A		vers	T ''		
Activité	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Badminton	Gratuit	5\$			
Pickleball	Gratuit	5\$			
Tennis	Gratuit	Gratuit			
Cours d	e la programmation du S	Service des loisirs et de l	a culture		

_				
Enfant	Min. 50 \$ Max. 165 \$	Min. 65 \$ - Max. 215 \$		
Adulte	Min. 50 \$ Max. 165 \$	Min. 65 \$ - Max. 215 \$		
	Plo	ages		
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique	
5 ans et moins	Gratuit	3\$		
J dits et moins	Gratuit	21 \$/saison		
6-17 ans	Gratuit	7 \$/jour 4 \$ après 15 heures 50 \$/saison		
18 ans et plus	Gratuit	12 \$/jour 8 \$ après 15 heures 95 \$/saison		
Saisonniers au Camping et centre de plein air Ste-Agathe- des-Monts	12 \$/saison			
Groupe (20 personnes et plus)			Réduction de 25 % du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et pendant les vacances de la construction	
Autobus et chauffeur (groupe)		1170	Gratuit	
Accompagnateur par 10 enfants (groupe)		5-	Gratuit	
Personne hébergée dans un établissement touristique à	60)	) >	31 \$/carte/ transférable Valide pour une	
Sainte-Agathe Terrain de			personne à la fois	
volleyball			10 \$/heure	
	Pis	scine		
	Bair	n libre		
Catégorie	Résident	N	lon-résident	
Bain libre 0-5	Gratuit		3\$	
ans Bain libre 6-12	Gratuit			
ans	Gratuit		6\$	
Bain libre 13-17	Gratuit	8\$		
ans Bain libre adultes	Gratuit		10 \$	
Bain libre 60 ans	Gratuit	8\$		
et plus	Carte - 1	L5 entrées		
Catégorie	Résident		Non-résident	
0-5 ans	Gratuit		26 \$	
6-12 ans	Gratuit	60 \$		
13-17 ans	Gratuit		65 \$	
18 à 59 ans	Gratuit		90 \$	
60 ans et +	Gratuit		65 \$	
Passe annuelle (août à juin)				
Catégorie	Résident	1	lon-résident	
0-5 ans	Gratuit		Gratuit	
6-12 ans	Gratuit		105 \$	
			Rèalement 2022-M-328	

13-17 ans	Gratuit			120 \$
18 à 59 ans	Gratuit		205 \$	
60 ans et +	Gratuit		120\$	
		ours		
Catégorie Enfants-30	Résident		Non-résident	
minutes <sup>Note4</sup>	55 \$		70 \$	
Enfants – 60 minutes <sup>Note4</sup>	70 \$			95 \$
	Min. : 90 \$			/lin. : 115 \$
Adulte	Max. :115 \$			lax. : 155 \$
Water-polo	85 \$			110 \$
Médaille de bronze (20h)	225\$			305 \$
Croix de bronze	225 4			20F #
(20h)	225 \$			305 \$
Premiers soins général (16h)	160 \$			210\$
Sauveteur national piscine (40h)	240\$			315\$
Requalification				
sauveteur	120\$			120\$
national piscine (4h)	•			
Moniteur sécurité	212 4			44 F A
aquatique	310 \$		CO	415 \$
Privé		S	Coût monit	cine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h :eur : 26 \$/30 min ou 41 \$/h
Semi-privé			Location pis	scine : 31 \$/30 min ou 50 \$/h
(Maximum de 2 personnes			Coût monit	teur: 31 \$/30 min ou
p 0.0000				55 \$/h
Location de piscine				
Catégorie	Résident Location piscine :		r <b>ésident</b> n piscine :	Tarif unique
Particulier	100 \$/h Coût sauveteur <sup>Note5</sup> :	12! Coût sau	5 \$/h veteur <sup>Note5</sup> :	
	41 \$/h	00	5 \$/h	Location piscine :
École locale, CPE local, OBNL soutenu <sup>Note6</sup>				Gratuit Coût moniteur: 31 \$/h Coût sauveteur <sup>Note®</sup>
				21 \$/h Location piscine : 100 \$/h
École autre, CPE autre, OBNL autre				Coût moniteur : 31 \$/h
dutte				Coût sauveteur <sup>Notes</sup> 20 \$/h
CISSS				Location piscine : 50 \$/h Coût sauveteur <sup>Note®</sup> 20 \$/h
	Item de	natation		∠∪ ψ/Π
Catégorie	Résident		résident	Tarif unique
Ballon dorsal				25 \$
Ceinture de				· ·

Casque de bain en lycra			10\$		
Casque de bain en silicone			12 \$		
Casque de bain en latex			5\$		
ciriatex	Événe	ements			
C 1/			T '6 '		
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Conférences	Gratuit	7 \$			
Spectacles pour enfants	Gratuit	7 \$			
Visites culturelles	41 \$ - 75 \$	20 % de plus			
Location kiosque			135 \$/événement		
mur					
Location kiosque centre			110 \$/événement		
Location kiosque extérieur			80 \$/événement		
CALCITEUI	Riblio	thèque			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Categorie	Resident	40 \$/an	rain unique		
Inscription	Gratuit				
•	Count 1	31 \$/saison été			
Heure du conte	Gratuit	5\$			
Retard			0,15 \$/jour		
Livre perdu			Coût du livre + 9 \$		
Remplacement			Гф		
carte perdue			5 \$		
•	Camp	de jour			
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique		
1 <sup>er</sup> enfant Camp	Resident	Non-resident	ram amque		
régulier .	80 \$/ sem.	235 \$/sem.			
1 <sup>er</sup> enfant Camp spécialisé	115 \$/sem.	235 \$/sem.			
2 <sup>e</sup> enfant	70 \$/se <mark>m</mark> . 100 \$/sem. camp spécialisé				
3 <sup>e</sup> enfant	55 \$/sem. 85 \$/sem. camp spécialisé				
Chandail			10 \$		
Frais de retard -			4.44.		
service de garde			1 \$/min		
Sports d'équ	ipe organisés (Baseball, h	nockey. patinage artistic	que, soccer, etc.)		
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Inscription	Tarif de l'association	Taux double du tarif			
	Dublish (	de l'association			
_	• •	ace publicitaire)	 		
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Aréna - bande			525 \$ / saison		
Aréna - mur			330 \$ / saison		
	Frais de gestion				
Catégorie	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Frais			4 %		
administration			7 /0		
daministration	Carta	lgathoise			
Catágorio	Résident	Non-résident	Tarif unique		
Catégorie	Resident	ivori-resident	Tarif unique		
Frais de remplacement			5\$		
	<u>Politique de r</u>	<u>emboursement</u>			
Loi sur la protection	on du consommateur				

- La *Loi sur la protection du consommateur* ne s'applique pas à la Ville pour les contrats de service à exécution successive relatif à un enseignement un entraînement ou une assistante (article 188 h) de la loi).

#### Camp de jour

- Aucun remboursement si l'annulation est faite à l'intérieur de 10 jours ouvrables de la date de début du camp
- Sur présentation de pièces justificatives, remboursement de 80 % du montant de l'inscription si annulation avant 10 jours ouvrables de la date de début du camp

#### **Cours**

- Avant la date limite d'inscription, des frais de 15 % du coût d'inscription seront appliqués
- Après la date limite d'inscription, des frais de 25 % du coût d'inscription seront appliqués
- Aucun remboursement après le début des cours.

#### Location de glace, salles et autres plateaux sportifs :

- Remboursement de 50 % des frais, si annulation à l'intérieur de 7 jours ouvrables de la date de location
- Remboursement de 80 % des frais si annulation plus de 7 jours avant la date de location

#### Note1:

Le tarif pour la location saisonnière pour le terrain de balle Pierre-Fournelle s'applique seulement aux liques adultes

#### Note2:

Ce tarif s'applique à un organisme public ou parapublic selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019

# Note3:

Des frais de droits d'auteurs sont payables à Entandem lorsque de la musique est utilisée dans la salle louée. Un frais supplémentaire de 63 \$ sera chargé pour la location de la salle.

#### Note4:

Un rabais de 15 % s'applique pour le 2° enfant

Un rabais de 30 % s'applique pour le 3 enfant

#### Note5

Un minimum de deux personnes qualifiées pour agir en tant sauveteur est requis. Le taux indiqué est celui pour un seul sauveteur

# Note6:

Un organisme soutenu est un organisme local selon la Politique de soutien aux organismes adoptée le 12 novembre 2019

# ANNEXE B-1 – CARTE AGATHOISE CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

#### 1. OBJECTIFS

La CARTE AGATHOISE poursuit cinq objectifs:

- a) Permette aux contribuables de procéder aux inscriptions en ligne via le logiciel Sports Plus ;
- b) Remplacer la carte de plage et de bibliothèque ;
- c) Mettre à la disposition des commerçants et organismes un outil de marketing pour offrir des rabais ou privilèges à une clientèle locale ;
- d) Mieux quantifier l'utilisation de différents services offerts et générer des rapports et statistiques nécessaires à leur évaluation ;
- e) Offrir des gratuités ou une tarification réduite à certains services de la Ville, ainsi qu'à certains services offerts par des organismes et entreprises sises sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

#### 2. ÉLIGIBILITÉ ET CONDITIONS D'ÉMISSION

La CARTE AGATHOISE permet aux résidents et payeurs de taxes d'être reconnus et de bénéficier des avantages offerts par la carte. En ce sens, elle est inclusive puisqu'elle couvre le plus grand nombre de personnes tout en assurant une équité entre les différentes catégories.

Les conditions d'admissibilité établies, sans être trop contraignantes pour le bénéficiaire de la carte, permettent d'établir sa catégorie de façon claire et non équivoque.

Il est à noter que la CARTE AGATHOISE n'est pas une pièce d'identité.

Les critères suivants s'appliquent pour déterminer qui est considéré comme un résident aux fins d'obtention de la CARTE AGATHOISE :

- a) Personne physique ayant son domicile permanent sur le territoire de la Ville :
  - Adulte: Deux preuves de résidence (compte de taxes municipales ou scolaires, facture d'électricité ou de téléphone fixe) dont une avec photo (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, passeport);
  - Enfant : bulletin scolaire, certificat de naissance ou tout autre document démontrant le lien de parenté (père, mère, tuteur) avec un adulte résident.
- b) Personne physique et sa famille immédiate (conjoint, conjointe, enfants de moins de 18 ans) ayant une résidence secondaire sur le territoire de la Ville :
  - Adulte: Compte de taxes municipales ou scolaires, compte d'électricité ou de téléphone fixe avec l'adresse de la résidence et pièce d'identité avec photo;
  - Enfant : bulletin scolaire, certificat de naissance ou tout autre document démontrant le lien de parenté (père, mère, tuteur) avec un adulte résident.
- c) Personne physique propriétaire d'un terrain ou d'un immeuble résidant à l'extérieur du territoire (une carte par propriété) et dont l'immeuble est en location :
  - Compte de taxes municipales ou scolaires, compte d'électricité ou de téléphone fixe avec l'adresse de la résidence <u>et</u> pièce d'identité avec photo.
- d) Personne physique et sa famille immédiate (conjoint, conjointe, enfants de moins de 18 ans) locataire annuel au Camping Sainte-Agathe <u>et qui remplit les critères pour</u> <u>être inscrit sur la liste électorale</u>:

- Adulte: Bail du camping et pièce d'identité avec photo mentionnant l'adresse de Sainte-Agathe-des-Monts;
- Enfant : bulletin scolaire, certificat de naissance ou tout autre document démontrant le lien de parenté (père, mère, tuteur) avec un adulte locataire du camping.

# e) Représentant d'une personne morale propriétaire d'un terrain ou d'un immeuble (une carte par propriété) :

 Compte de taxes municipales ou scolaire ou compte d'électricité avec l'adresse de la résidence, document attestant que la personne est la propriétaire ou représentante de la personne morale <u>et</u> pièce d'identité avec photo.

## f) Enfant mineur en garde partagée (un ou deux parents résidents de la Ville) :

- Bulletin scolaire, certificat de naissance ou tout autre document démontrant le lien de parenté (père, mère, tuteur) avec un adulte résident;
- Une seule carte par enfant sera émise.

#### g) Enfant mineur en centre ou famille d'accueil :

• Bulletin scolaire, certificat de naissance ou tout autre document attestant de la garde légale de l'enfant par un tuteur résident.

# h) Personne vivant dans une résidence pour aînés ou en famille d'accueil :

 Une pièce d'identité avec ou sans photo et vérification auprès de la résidence ou de la famille d'accueil.

#### **Exclusions:**

- Les personnes séjournant, à court ou long terme, chez un résident à titre d'invité ;
- Les propriétaires de commerces qui sont locataires de leur local commercial ;
- Les organismes communautaires; cependant, ceux offrant des services sur le territoire de la Ville pourront toutefois se procurer des laissez-passer pour avoir accès aux plages gratuitement. Les dits laissez-passer doivent servir aux bénéficiaires et accompagnateurs. Le nombre de laissez-passer sera déterminé en fonction des besoins de l'organisme.

# 3. VALIDITÉ ET RENOUVELLEMENT

La CARTE AGATHOISE avec photo <u>est valide pour deux ans</u> à compter de sa date d'émission.

Le renouvellement doit se faire selon les mêmes conditions qu'une première inscription et le détenteur doit obligatoirement avoir sa carte avec lui. Il est permis de renouveler sa carte un mois avant sa date d'expiration.

# 4. LIEUX D'ÉMISSION

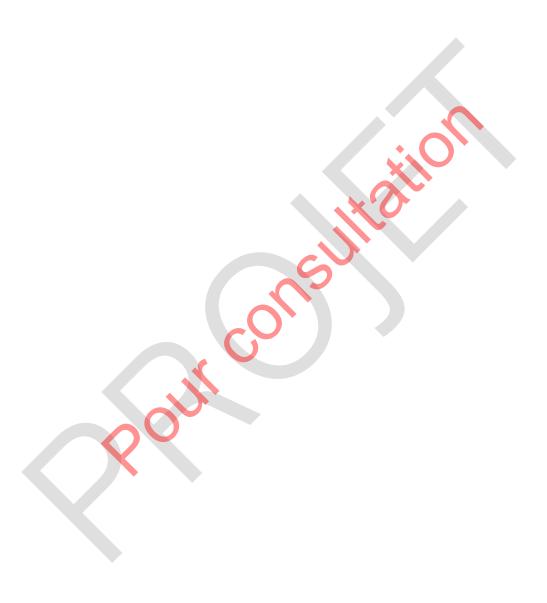
La CARTE AGATHOISE est émise et renouvelée dans les lieux suivants :

- Bibliothèque (du lundi au samedi)
- Plage Tessier (du lundi au dimanche de la mi-juin à la mi-septembre/selon la météo)

# 5. AVANTAGES OFFERTS

- Inscription en ligne pour les cours et autres activités sportives ;
- Inscription en ligne pour les camps de jour ;
- Carte de bibliothèque;

- Carte de plage ;
- Accès gratuits et/ou tarifs réduits pour certaines activités.



#### ANNEXE C - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

# 1. Tarification horaire des employés de la ville

- a) Les taux prévus pour les cadres sont prévus aux contrats individuels de travail, incluant les bénéfices marginaux normalement payés par la Ville arrondie à l'heure suivante;
- b) Le tableau ci-dessous regroupe les taux prévus au contrat de travail en vigueur pour la main-d'œuvre, incluant les bénéfices marginaux, normalement payés par la Ville arrondie à l'heure suivante ;

Main d'œuvre					
Classe d'emploi selon la convention collective (Annexe E)	Tarif horaire de la classe « échelon maximum – statut permanent » incluant bénéfices marginaux	Taux – temps régulier	Taux – temps et demi	Taux – temps double	
С	Taux de la convention	100 % du tarif	150 % du tarif	200 % du tarif	
D	Taux de la convention	100 % du tarif	150 % du tarif	200 % du tarif	
Е	Taux de la convention	100 % du tarif	150 % du tarif	200 % du tarif	
F	Taux de la convention	100 % du tarif	150 % du tarif	200 % du tarif	
G	Taux de la convention	100 % du tarif	150 % du tarif	200 % du tarif	

- c) Selon les dispositions de la convention collective, un minimum de trois heures de travail sera facturé pour le temps supplémentaire requis par la Ville lorsqu'un employé doit revenir sur les lieux du travail ;
- d) Toute autre disposition de la convention en lien avec la rémunération des employés est applicable.

# 2. Coût de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage (sans opérateur)

MACHINERIE, ÉQUIPEMENT, OUTIL	TARIF (\$)
	PAR HEURE
Camionnette	25 \$
Camion-citerne	45 \$
Camion 6 roues	40 \$
Camion 10 roues	50 \$
Camion 12 roues	60 \$
Camion avec nacelle (électricien)	50 \$
Camion de service (aqueduc)	50 \$
Chargeur 324K	95 \$
Chargeur 644K	115\$
Chenillette à trottoir	80 \$
Rouleau	35 \$
Rétrocaveuse	60 \$
Rétrocaveuse avec marteau	90 \$
Pelle chenille 135C	70 \$
Pelle chenille 135C avec marteau	100 \$
Transport de pelle fardier	100 \$
Niveleuse 772-G	115\$
Souffleuse C-1230-D	185\$
Souffleuse C-1016-D	175 \$
Balai aspirateur	125\$
Balai mécanique	135\$

Écureur	175\$
Petit outillage divers	100 \$/jour

# 3. Coût pour services spéciaux

Équipe d'asphalte avec signalisation (se rajoute à ce prix le	650 \$
coût du bitume utilisé à la tonne)	
Ouverture et fermeture de boites de services (en dehors des	300 \$
heures de travail)	
Test sur bornes d'incendies	300 \$

#### 4. Coût pour le dépôt de neige au site de neige usée de la Ville (prix par voyage)

Camion 10 roues	21\$
Camion 12 roues	25 \$
Camion remorque	34\$

#### 5. Coût pour la réfection de trottoirs et bordures (prix au mêtre linéaire)

Réfection de bordure (asphalte)			64\$
Réfection de bordure (béton)	+.	"	207 \$
Réfection de trottoir			318\$

# 6. Autres tarifs

- a) Le prix fixé pour la fourniture d'un bien préalablement entendu par une entente entre la Ville et un tiers ;
- b) Le prix établi en vertu du contrat en vigueur pour tout matériau ou toute fourniture ainsi que toute pièce d'équipement ou de machinerie, non mentionné au paragraphe 2;
- c) Lorsque le remorquage de véhicule est requis et effectué conformément au *Règlement sur la circulation* en vigueur, le coût réel du remorquage est facturé, en plus des frais de gestion au montant de 50 \$ et des frais de fourrière de 50 \$.

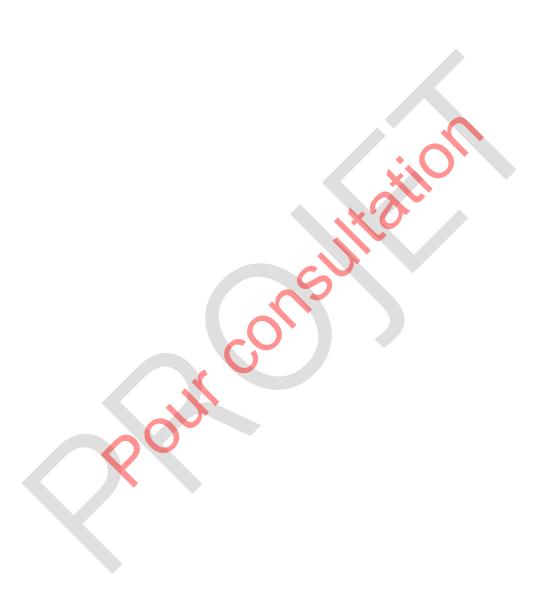
ANNEXE D – COUR MUNICIPALE			
Description	Coûts		
Tarification des services offerts	Tarif prévu dans le Tarif judiciaire en matière pénale		
Frais de perception inter cour municipale	20\$		
Enregistrement des séances de cour	20 \$		
Assermentation et copies conformes	5\$		
Frais de carte de crédit pour paiement en ligne (constat express)	8\$		



ANNEXE E – SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'URBANISME			
Catégorie	Tarification		
Frais d'évaluation foncière	Coût réel		
Dépôt pour frais d'évaluation foncière	50 % du montant estimé		
Frais de gestion transaction de terrain appartenant à la Ville	Valeur marchande	Tarification	
	Entre 1 000 \$ et 50 000 \$	500 \$	
	Plus de 50 000 \$	500 \$ + 1 % de la valeur excédentaire à 50 000 \$	
Analyse de connexion au réseau	50 \$		
Mise en place d'une entente de travaux municipaux (Règlement 2020-M-291)	3 000 \$		
Dépôt pour mise en place d'une entente de travaux municipaux	1 50	00 \$	

ANNEXE F- SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE		
Description	Coûts	
Assermentation	5\$	
Copie de règlement municipal	0,41\$/page (max. 35 \$)	
	(sujet à modification	
	par le règlement	
	provincial)	
Reproduction de la liste des contribuables ou habitants	0,01 \$/nom	
	(sujet à modification	
	par le règlement	
	provincial)	
Reproduction de la liste des électeurs ou des personnes habiles à	0,01 \$/nom	
voter lors d'un référendum	(sujet à modification	
	par le règlement	
	provincial)	
Copie d'un document autres que ceux prévus	0,41 \$/page	
	(sujet à modification	
	par le règlement	
	provincial)	
Demande d'accès à l'information	Tarif prévu au	
	Règlement sur les frais	
<b>◆.</b>	exigibles pour la	
	transcription, la	
	reproduction et la	
	transmission de	
	documents et de	
	renseignements	
	personnels	

ANNEXE G – DIRECTION GÉNÉRALE, DIVISION DES COMMUNICATIONS		
Site Internet de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts		
Services municipaux pour les entreprises agathoises	Tarif	
Inscription à la carte interactive et à l'annuaire électronique	25\$	



onteneur 2 verges cubes (36 collectes) suivant l'analyse des besoins 4 300 \$/ an Note1 conteneur 2 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 5 500 \$/ an Note1 conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 7 300 \$/ an Note1 conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 6 verges cubes (36 collectes) suivant l'analyse des besoins 10 300 \$/ an Note1 conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 10 300 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 13 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) 15 400 \$/ an Note1 conteneur 8 verges cubes (52 collectes) 15 5 4 conten	ANNEXE H – SERVICE DU GÉNIE ET DES INFRASTRUCTURES  DIVISION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES			
Contenant pour déchets ultimes, collecte et transport ac roulant supplémentaire de 360 litres conteneur 2 verges cubes (36 collectes) conteneur 2 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 4 verges cubes (36 collectes) conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 6 verges cubes (36 collectes) conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  RÉSIDENTIEL Tarification  Contenant pour recyclage et compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements) rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Tarifi établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Traificat  A pouce 2 2975 et plus  Diamètre Traificat  A pouce 115 4 pouce 115 5 pouces 115				
conteneur 2 verges cubes (36 collectes)  conteneur 2 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Contenant pour recyclage et compostage  car coulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  car coulant supplémentaire de 240 litres pour compostage  car coulant supplémentaire de 360 litres pour compostage  car coulant supplémentaire de 360 litres pour compostage  car coulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EÀU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Torificat d'au pouce 25 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI)	Tarifi	cation	
onteneur 2 verges cubes (36 collectes) suivant l'analyse des besoins 4 300 \$/ an Note 1 5 500 \$/ an Note 1 7 7 7 7 7 7 7 7 8 \$/ an Note 1 7 7 7 7 9 \$/ an Note 1 7 7 7 7 9 \$/ an Note 1 7 7 7 7 9 \$/ an Note 1 9 8 7 9 8 9 8 9 8 9 \$/ an Note 1 9 8 9 8 9 8 9 \$/ an Note 1 9 8 9 8 9 \$/ an Note 1 9 8 9 9 \$/ an Note 1 9 \$/ an No	Contenant pour déchets ultimes, collecte et transport			
onteneur 2 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 4 verges cubes (36 collectes) onteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins onteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Contenant pour recyclage et compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage ac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements) rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarificat d'aboli en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tarificat pouce 115 § 1 pouce 2 2 975 2 pouces 2 36 § 2 2 pouces 2 36 § 2 2 pouces 2 35 § 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Bac roulant supplémentaire de 360 litres	206 \$ / an		
Tonteneur 4 verges cubes (36 collectes)  Tonteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Tonteneur 6 verges cubes (36 collectes)  Tonteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Tonteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Tonteneur 8 verges cubes (36 collectes)  Tonteneur 8 verges cubes (36 collectes)  Tonteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Tonteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Contenant pour recyclage et compostage  Torification  Contenant pour recyclage et compostage  Tarification  Contenant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  Tarification  Contenant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant  Tarification  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  Tarification d'un compteur d'eau et émetteur  Tarification of un compteur d'eau e	Conteneur 2 verges cubes (36 collectes)			
Tonteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  7 300 \$/an Note1  7 700 \$/an No	Conteneur 2 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins	·		
Tonteneur 4 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  7 300 \$/an Note1  7 700 \$ / an Note	Conteneur 4 verges cubes (36 collectes)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
conteneur 6 verges cubes (36 collectes) conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (36 collectes) conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins conteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Contenant pour recyclage et compostage car roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage car roulant supplémentaire de 360 litres pour fecyclage car roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements) rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Compostage C'installation du compteur d'eau)  Diamètre Composition d'un compteur d'eau et émetteur Composition d'un compteur d'eau et émetteur Composition d'un compteur d'eau)  Diamètre Composition d'un compteur d'eau C'installation du compteur d'eau)  Diamètre Composition d'un compteur d'eau C'installation du compteur d'eau C'installation du compteur d'eau C'installation du diamètre minimal de la tuyauterie au point C'installation du compteur d'eau)  Diamètre Composition d'un compteur d'eau C'installation du diamètre minimal de la tuyauterie au point C'installation du compteur d'eau C'inst		·		
conteneur 6 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  10 300 \$/an Note1  9 800 \$ / an Note1  13 400 \$/an Note1  14 400 \$/an Note1  15 \$ \$  16 \$ \$  17 \$ \$ \$  18 \$ \$  19 \$ \$ \$  19 \$ \$ \$  19 \$ \$ \$  19 \$ \$ \$  19 \$ \$ \$  19 \$ \$ \$  19 \$ \$  19 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$ \$  10 \$  10 \$ \$  10 \$  10 \$ \$  10 \$  10 \$ \$  10	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Conteneur 8 verges cubes (36 collectes)  Onteneur 8 verges cubes (52 collectes) suivant l'analyse des besoins  Contenant pour recyclage et compostage da croulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage da croulant supplémentaire de 240 litres pour compostage da croulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage da croulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage da croulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage da croulant supplémentaire de 240 litres pour compostage da croulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant danalyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point		•		
Contenant pour recyclage et compostage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  RÉSIDENTIEL  Tarification  Contenant pour recyclage et compostage  ac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  ac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant  analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarification  Vinstallation du compteur d'eau)  Tarification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarification du compteur d'eau)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>		
Contenant pour recyclage et compostage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour compostage  RÉSIDENTIEL  RÉSIDENTIEL  Tarification  Contenant pour recyclage et compostage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  ac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage  ac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tinstallation du compteur d'eau)  Diamètre  1 ½ pouce  585 \$  1 ½ pouce  1 ½ pouce  2 975  et plus  Tarificat  Tarification d'un compteur d'eau  Tarification d'un compteur d'eau)  Tarification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarification d'un compteur d'eau)  Diamètre  Tarification d'un compteur d'eau)				
RÉSIDENTIEL  RÉSIDENTIEL  Contenant pour recyclage et compostage  Contenant pour recyclage et compostage  Contenant supplémentaire de 360 litres pour fecyclage  Contenant supplémentaire de 360 litres pour fecyclage  Contenant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  Contenant supplémentaire de 360 litres pour compostage  Contenant supplémentaire de 360 litres pour compostage  Contenant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  Comparison d'un compteur d'eau et émetteur  Confrict établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Comparison d'un compteur d'eau)  Comparison d'un compteur d'eau  Comparison d'un compteur		13 400	φ/un	
RÉSIDENTIEL  RÉSIDENTIEL  Tarification  Contenant pour recyclage et compostage  Coroulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  Coroulant supplémentaire de 360 litres pour compostage  Coroulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  Trais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Vinstallation du compteur d'eau)  Trais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point			- A	
RÉSIDENTIEL Contenant pour recyclage et compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage ac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage ac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant analyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  Trais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  l'installation du compteur d'eau)  Trais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du compteur d'eau)  Diamètre  Traificat  3/4 pouce  1 pouce  1 pouce  1 pouce  1 pouce  1 pouce  2 pouces  2 pouces  2 pouces  2 pouces  2 pouces  2 pouces			•	
Contenant pour recyclage et compostage  fac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage  fac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage  fac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant  fanalyse des besoins  DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  l'installation du compteur d'eau)  Tais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tinstallation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat  3/4 pouce 115 \$  1 pouce 130 \$  1 ½ pouce 225 \$  2 pouces 235 \$		65 \$		
DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Traif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point	RÉSIDENTIEL	Tarifi	cation	
DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  l'installation d' pouces 2 975 et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  l'installation du compteur d'eau)  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du compteur d'eau)  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  1 ½ pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	Contenant pour recyclage et compostage			
DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  l'installation du compteur d'eau)  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point  1 pouce 115 \$  1 pouce 225 \$  2 pouces 235 \$	Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour recyclage	85 \$		
DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU  COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 265 \$ 1 pouce 585 \$ 1 ½ pouce 615 \$ 2 pouces 1 700 3 pouces 2 600 4 pouces 2 975 et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat l'installation du compteur d'eau)  1 pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour compostage	65 \$		
COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 265 \$  1 pouce 585 \$  1 ½ pouce 615 \$  2 pouces 1 700  3 pouces 2 600  4 pouces 2 975  et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 115 \$  1 pouce 130 \$  1 ½ pouce 225 \$  2 pouces 235 \$	Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchet ultime suivant l'analyse des besoins	195 \$ / an		
COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses amendements)  rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 265 \$  1 pouce 585 \$  1 ½ pouce 615 \$  2 pouces 1 700  3 pouces 2 600  4 pouces 2 975  et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 115 \$  1 pouce 130 \$  1 ½ pouce 225 \$  2 pouces 235 \$	<u>, O</u>			
rais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  1 pouce 585 \$ 1 pouce 585 \$ 2 pouces 1 700 3 pouces 2 600 4 pouces 2 975 et plus  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  1 pouce 115 \$ 1 pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	DIVISION DE L'HYGIÈNE DU MILIEU			
Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  3/4 pouce 1 pouce 585 \$ 1 ½ pouce 1 700 3 pouces 2 600 4 pouces et plus  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  1 pouce 115 \$ 1 pouce 2 25 \$ 2 pouces 2 25 \$ 2 pouces 2 33 \$	COMPTEURS D'EAU (Règlement 2018-M-257 et ses ar	nendements)		
Tinstallation du compteur d'eau)  1 pouce 585 \$ 1 ½ pouce 615 \$ 2 pouces 1 700 3 pouces 2 600 4 pouces et plus  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point Tinstallation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat  3/4 pouce 115 \$ 1 ½ pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	Frais d'acquisition d'un compteur d'eau et émetteur	Diamètre	Tarification	
1 pouce 585 \$ 1 ½ pouce 615 \$ 2 pouces 1 700 3 pouces 2 600 4 pouces et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat  ¾ pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$		³⁄₄ pouce	265 \$	
2 pouces 1 700 3 pouces 2 600 4 pouces et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat  3/4 pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	a installation du compteur à édu)	1 pouce	585 \$	
3 pouces 2 600 4 pouces et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat  3/4 pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$		1½ pouce	615\$	
rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$		2 pouces	1 700 \$	
4 pouces et plus  rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau  Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat  3/4 pouce 115 \$  1 pouce 130 \$  1 ½ pouce 225 \$  2 pouces 235 \$		3 pouces	2 600 \$	
rais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  Diamètre Tarificat 3/4 pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$		•	2 975 \$	
Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point l'installation du compteur d'eau)  3/4 pouce 115 \$ 1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	Frais de vérification - Volume mesuré par le compteur d'eau	· ·	Tarification	
1 pouce 130 \$ 1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$	(Tarif établi en fonction du diamètre minimal de la tuyauterie au point d'installation du compteur d'eau)		115\$	
1 ½ pouce 225 \$ 2 pouces 235 \$		•	130 \$	
2 pouces 235 \$		•	225\$	
		-	235 \$	
			340 \$	
4 pouces 530 \$ et plus		4 pouces	530 \$	
ote1:	Note1:	•		